

produit d'une infiltration après la mort, contenait à peu près deux onces de sang noir. Les cavités du cœur étaient vides. Les poumons étaient très congestionnés. Epanchements de plus d'une chopine de sang noir dans la plèvre droite. La gauche en contenait un peu plus. Le cerveau présentait une apparence naturelle ; la dure-mère était médiocrement congestionnée. L'arachnoïde était fortement congestionnée dans toute son étendue, surtout dans les parties les plus déchirées. Le foie était fortement congestionné d'un sang noir. Le rein était très-injecté d'un sang noir. La putréfaction était très-avancée. La surface de la portion transversale du duodénum était de couleur rougêâtre et paraissait congestionnée. Le reste du canal intestinal était dans un état de putréfaction extraordinairement avancée, et il était très difficile d'y distinguer les traces d'inflammation qui, dans tous les cas, devait être peu forte."

Dans la congestion des membranes du cerveau, du poumon, du foie, du duodénum, et dans l'état de putréfaction du canal intestinal, les témoins médicaux à la charge ont vu des traces d'inflammation de ces divers organes, et même l'inflammation des intestins avec gangrène. Mais ne semble-t-il pas y avoir là une erreur ? Sans doute que si le défunt était mort d'une des inflammations organiques signalées ou de chacune d'elles, les lésions qu'on y a trouvées auraient pu s'y faire remarquer ; mais s'en suit-il qu'elles n'ont pu être produites par d'autres causes que par ces inflammations pré-existantes à la mort. Autant voudrait dire qu'il n'y a qu'une inflammation chronique ou aiguë de ces organes qui aurait pu y engendrer les désordres qu'on y a remarqués ! Or, je le demande aux hommes de l'art, cette conséquence ne contiendrait-elle pas une grave erreur pathologique ?

Mettant pour un moment de côté l'in vraisemblance qu'un homme atteint de toutes ces inflammations qui l'auraient mis dans l'état où le défunt était le 22 Décembre et l'auraient fait mourir le 31, deux attaques nouvelles s'étant manifestées dans l'intervalle, c'est-à-dire le 24 et le 28, comme nous le verrons plus tard, aurait pu battre au moulin pendant les cinq jours qui ont précédé le 22, et aurait pendant l'année précé-